

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne.

Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS.....\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00 POUR L'ETRANGER.....\$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.30

Le Numéro



Cinq sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Edition Hebdomadaire.

Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS.....\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00 POUR L'ETRANGER.....\$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.30

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCE, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 JUIN 1912

85ème Année

La Justice et la Défense Sociale.

Je n'ai jamais compris — je l'avoue — pourquoi les magistrats se piquent d'atteindre à la justice absolue. J'ai pour les juges le plus profond respect; ils défendent loyalement et non sans courage un ordre social dont ils ont la garde. Ils appliquent le Code, comme ils le doivent. Mais pour quoi s'embarrassent-ils de cette subtilité: la justice, la justice absolue? Il me paraît que tout le mal vient d'une confusion: nous désignons par le même terme un idéal vague de l'intelligence humaine et l'ensemble des prescriptions qui mettent le public à l'abri des malfaiteurs. La justice des tribunaux ne peut pas ressembler à la justice des philosophes. Celle-ci est un jeu du cerveau, l'autre est une réalité comme la guillotine ou le fouet. Depuis des siècles nous nous servons des mêmes syllabes pour parler d'arrêts qui nous protègent et d'une admirable clairvoyance qui permettrait d'attribuer à chacun les peines ou les récompenses vraiment méritées. Cette homonymie nous trompe.

Il est évident que la justice absolue n'est pas de ce monde. Celui qui en disposerait ne se rait pas un homme, mais un dieu. Supposez que vous deviez juger le délit le plus banal: Pierre a volé une poule appartenant à Paul. Si l'inculpé avoue, il ne vous reste qu'à découvrir l'article qu'il lui faut appliquer. Ce n'est pas difficile: c'est de la justice légale et vous aurez bien raison de vous y tenir. N'allez pas plus loin! N'aspirez pas à la justice absolue! Vous devriez, en effet, pour cette simple cause, poser de graves questions, et — ce qui est plus périlleux — les résoudre. Il vous faudrait examiner la réalité des droits que Paul prétend avoir sur cette poule, c'est-à-dire que le problème de la propriété s'imposerait tout d'abord à votre attention. Mais admettez cet axiome sans lequel les tribunaux ne pourraient exister. Il vous resterait encore à découvrir les motifs mystérieux qui ont pu conduire Pierre à commettre l'action incriminée. Vous devriez peser sa responsabilité. Et tout d'abord Pierre est-il en bonne santé? N'a-t-il pas une lésion du cerveau? N'a-t-il pas fait des maladies graves qui atténuent sa responsabilité? Ses parents jouissaient-ils de toutes leurs facultés mentales? Quels ravages l'alcoolisme a-t-il faits dans cette famille? Quelle éducation a reçue le prévenu? L'influence du milieu et les traits héréditaires ne le mettent-elles pas à l'abri de tout blâme? Ces raisonnements et ces précautions paraissent ridicules quand il s'agit d'une poule volée. Mais songez à un sourire quand l'affaire est capitale. Ce pendant ceux qui ont le souci de la justice absolue doivent redouter l'erreur qui envoie en prison le père Crainquebille comme celle qui mène un innocent à l'échafaud.

Jadis, quand la science ne s'était pas encore penchée avec une telle sollicitude sur les nerfs des criminels, la tâche était moins difficile. Il suffisait d'examiner les faits: on ne préoccupait point des mystères que recèle chaque individu. Pour le philosophe qui voit de haut les conflits humains, il est évident qu'il faut essayer de comprendre profondément. C'est le souci de justice absolue, et il ne permet jamais de châtier. Le sage découvre pour chaque criminel des excuses. Ce ne seront pas seulement des circonstances atténuantes, mais des circonstances qui justifient. Cet apâche qui égorge un passant pour lui dérober sa montre et son argent n'a guère de plaisir, mais par nécessité, et si lue pour tuer, il est dans un état morbide. C'est une distraction en effet que ne recherchent pas les gens sains. Donc il est toujours possible de démontrer l'irresponsabilité de l'inculpé. On ne saurait prononcer une condamnation sans manquer à la justice absolue.

Spéculations de philosophe! Mais les magistrats obéissent, malgré eux, à cet idéal. Il trouble aussi les décisions du jury. Très habilement, l'avocat profite de cet état d'esprit. Il invoque le

témoignage de médecins; il fait intervenir dans le procès les parents, les grands-parents; il offre au tribunal la liste des maladies dont l'inculpé fut atteint depuis sa naissance. La typhoïde est d'un grand secours pour supprimer la responsabilité. Comment des hommes formuleraient-ils une sentence nette quand on les adjure de se prononcer suivant la justice absolue? Au contraire, si nous rejetons de nos tribunaux cette notion fautive et dangereuse, tout se simplifie. Le ministère de la justice devient le ministère de la défense sociale, et il ne s'agit plus que de protéger l'ordre existant contre ses ennemis. Il importe peu qu'ils soient malades ou déments. Une seule question se pose: sont-ils dangereux? Si oui, il faut les empêcher de nuire à la paix publique. On les châtiera sans scrupule puisqu'il ne sera plus question de justice, mais de défense sociale. La justice ne veut peut-être pas qu'on les punisse, mais la défense sociale l'exige. Le sentiment de l'équité supérieure l'a trop longtemps emporté sur le besoin de sécurité. Il est étrange de vouloir que les magistrats s'appliquent sans cesse à des problèmes de haute morale. Leur fonction consiste à nous donner la quiétude qui nous est nécessaire.

En poursuivant cet idéal lointain de justice, les magistrats s'exposent naturellement aux raileries et aux injures de leurs adversaires. Il est facile en effet de prouver sans cesse à des hommes qui condamnent au nom de la justice qu'ils commettent des erreurs: car nul mortel ne peut arriver à la justice absolue. Il n'est pas rare que les savants qui font l'autopsie d'un guillotiné découvrent des lésions cérébrales. Si le public connaît le résultat de cette étude, il y a scandale. Certains journaux s'emparent de l'affaire. Ils déclarent qu'il est monstrueux d'avoir tué un homme dont la matière grise était dans un tel état. Ce n'était pas un assassin, mais un dément. Il fallait le soigner et non le condamner. Ils ont raison: s'il s'agit de pure justice; mais ne parlons plus que de défense sociale et la réponse est facile.

Il est très possible que ce criminel était un fou: il est probable que tous les habitants sont des malades. Mais la société n'a nul intérêt à construire et à entretenir de vastes hôpitaux pour recevoir et soigner ces incurables. Jadis à Sparte, on supprimait les enfants débiles pour conserver la beauté de la race. De même nous n'hésitons pas à quand ils sont dangereux, quand ils tuent — à guillotiner les maniaques que d'autres voudraient guérir. Le jour où la science aura trouvé à leur cas un remède efficace, le jour où un traitement permettra de modifier ces mauvais instincts et de transformer l'apâche en philanthrope, nous livrerons les prévenus aux docteurs et non au bourreau. Nous sommes chargés en effet de la défense sociale et nous nous efforçons d'être pratiques.

Nous n'obéissons pas à une justice impérieuse et immuable que d'ailleurs nous ne connaissons pas. Nos lois peuvent varier suivant les progrès de la médecine. Naguère on étouffait entre deux matelas l'enragé; aujourd'hui on le délivre de son mal. Ainsi, dans quelques années, le criminel sera peut-être guéri et deviendra vertueux. En attendant, nous le guillottons, en sachant qu'il est peut-être irresponsable comme l'enragé. Mais cette considération ne saurait nous incliner vers l'indulgence. Il nous importe en effet de mettre les citoyens à l'abri de ses fureurs. Nous n'avons pas mission de rendre la justice, mais de défendre la société.

On peut faire observer qu'il suffirait d'enfermer les maniaques du meurtre et de les envoyer au bagne. Ainsi ils seraient dans l'impossibilité de nuire. Mais sans parler de la dépense qu'exigent les prisonniers et les forçats, il faut avouer qu'on manque aussi à la notion de justice en jetant un irresponsable dans un cachot ou

en l'obligeant aux travaux forcés. Il peut aussi s'évader ou frapper ses gardiens. C'est en le supprimant qu'on n'a plus à redouter ses accès. Les médecins, quand ils sont en présence d'un cas incurable, endorment parfois le malade au moyen de la morphine. Les familles qui sont obligées d'enfermer un parent dans un asile d'aliénés désirent pour lui-même, qu'il meure. La société éprouve les mêmes sentiments pour cette catégorie de déments qu'on appelle les criminels. Il y a d'ailleurs des raisons curatives qui obligent à les tuer. Les statisticiens ont observé en effet que la contagion de cette folie diminuait ou augmentait suivant qu'on appliquait ou n'appliquait point la peine capitale.

C'est une particularité qui est tout à fait digne d'intérêt. Supposons qu'on guillotine les déments qui ne sont pas des criminels: cette mesure n'entravera pas le développement du mal chez d'autres aliénés. Au contraire, le supplice que subissent certains déments criminels calme les accès des autres. Ils s'abandonnent moins facilement à ces crises violentes qui aboutissent au meurtre. Ils exercent sur leurs nerfs un contrôle. Ils ne commettent que de moindres délits. Il semble qu'on pourrait encore diminuer leur folie au moyen du fouet. En Angleterre on a fait, depuis quelques années, cette expérience et on a constaté que des coups de lanière soigneusement appliqués donnaient le sentiment de la responsabilité et combattent merveilleusement la contagion de la folie qui conduit à détrousser les passants, à frapper les policemen. Dans ce pays la pendaison a arrêté les progrès de la démence à laquelle sont encore soumis en France les amants malheureux. Nous savons qu'ils violent rouge et qu'ils ne peuvent s'empêcher de massacrer l'être aimé entre tous. Chez nous ils peuvent s'abandonner impunément à ce besoin de tuer: chez nous voisins ils ne l'éprouvent pas. La corde les met à l'abri de cette impulsion irrésistible.

L'absolue justice ne permet pas d'user d'un moyen aussi brutal envers ces neurasthéniques distingués. Cet idéal répugne aussi à l'emploi des châtements corporels: on ne doit pas battre un apâche, c'est-à-dire un dégénéré, même avec une fleur. Mais quand les juges n'auront plus l'ambition, d'ailleurs très noble, de pénétrer dans le mystère des âmes, quand ils ne voudront plus s'élever à cette équité supérieure qui échappent au faible entendement de l'humanité, la société sera mieux gardée. Plus tard, nous assisterons sans doute à une audience qui déterminera nettement les responsabilités: celui qui paraît coupable y sera peut-être justifié, et celui qui semble honnête subira une lourde condamnation. Le maître qui distribuera les peines et les récompenses aura des lumières que nous ne possédons pas: ce sera le jugement dernier. Mais il ne convient pas de le prévoir et de s'en inspirer pour se prononcer sur le cas de sinistres rôdeurs. Il est comique de chercher à pressentir les principes obscurs que révélera, à la fin du monde, la divinité, et de les appliquer aux pâles adolescents qui frappent du couteau ou tirent des coups de revolver. Il n'importe pas d'être équitable comme le Dieu de miséricorde, mais de se protéger contre des malfaiteurs ou des fous. S'il est impossible de condamner au nom de la justice, il est permis de châtier pour la défense sociale.

NOZIÈRE.

A Pasteur, les antitoxines; A Curie et Becquerel, le radium; A Berthelot, la chimie synthétique; A Branly, la télégraphie sans fil. Seul le téléphone, inventé par Edison, est une conquête américaine.

La Pentecôte en Alsace.

Pour la fête de la Pentecôte de vieux et pittoresques usages sont encore en vigueur dans la Haute Alsace.

Dans certains villages, les jeunes gens tirent au sort l'un des leurs, et le déguisé d'une façon grotesque en l'enguirlandant complètement de feuillages ou de coquilles d'escargots, de façon à ne laisser voir que le visage. Puis on hisse le garçon soit sur un vieux cheval, soit sur un âne. Les jeunes gens l'escortent en chantant des complaintes qui enjoignent aux habitants d'avoir, sous peine d'enlèvement des filles les plus jolies, à leur remettre tout ce qui est nécessaire à un plantureux repas. En effet, munis de paniers, certains jeunes gens font l'office des quêteurs; ils réunissent ainsi des œufs, des jambons, des cervelas, des gâteaux, beignets et autres friandises qui sont ensuite consommés.

Le déguisé s'appelle, à Roswiller (où il est prôné sur un âne), "l'âne de la Pentecôte"; à Tagolsheim, on le nomme plus honnêtement "le petit homme de la Pentecôte".

A Pfaffenheim, c'est le "Pfinstbar" l'ours de Pentecôte. Les conscrits qui doivent partir au régiment montent à cheval et se forment en peloton, vont chercher le malheureux que l'on a cherché d'une cuirasse de coquilles d'escargots. On l'assied sur une petite charrette traînée par deux bourriquets. Le cortège est encadré par les cavaliers qui tirent des coups de pistolet; la foule suit. Le cortège fait halte devant une fontaine publique. On descend "l'ours" et ses camarades le plongent dans une auge pleine d'eau, l'y laissant barboter et s'y débattre, jusqu'à ce que l'on jette le bain suffisant. Pour remettre le malheureux de ses émotions, on le conduit à l'auberge où de nombreuses rasades le remettent daplomb.

Il y a des concours de fouet dans certains villages, il y a de célèbres courses de chevaux à Schelthal. Et voici l'usage le plus gracieux:

Le samedi de Pentecôte, les jeunes gens qui se sont fiancés pendant l'année vont déraciner, dans la forêt, de jeunes sapins qu'ils choisissent de belle venue. Ces arbustes sont ornés d'un nœud de rubans de moire blanche.

Armé d'une bêche, le jeune fiancé se rend de bon matin à la demeure de sa promise et, sous ses fenêtres, plante le sapin. Il entonne alors un lied de circonstance.

Généralement la réponse ne se fait guère attendre; la jeune fille retrouve ses volets et termine la chanson: c'est la réponse de la bergère au berger.

Les marins de commerce en France menacent de se mettre en grève.

Paris, 14 juin.—M. Rivelli, secrétaire de la Fédération Nationale des Gens de Mer, a envoyé ce matin des dépêches dans tous les ports de France demandant aux membres du syndicat des marins de se mettre en grève, si la "Provence" part du Havre samedi avec un équipage de marins de l'Etat.

Cette menace a été lancée à la suite de l'offre faite par M. Delcassé, ministre de la marine, à la compagnie générale Transatlantique, de lui fournir des équipages de la flotte de guerre pour assurer le service postal entre le Havre et New York.

Les Italiens subissent une grave défaite à Khoms.

Londres, 14 juin.—Une agence télégraphique de cette ville a reçu ce matin une dépêche de son correspondant à Tripoli, démentant la prétendue victoire remportée par les Italiens hier à Khoms, et déclarant qu'au contraire ceux-ci ont subi une sanglante défaite.

La bataille a duré sept heures. Les Italiens se sont enfuis, abandonnant sur le champ de bataille de nombreux morts, plusieurs canons et une grande quantité de fusils et de munitions.

Du côté turc il y a eu 50 tués et 150 blessés.

Rapport à vérifier.

Washington, 14 juin.—Une enquête sur la prétendue mutinerie à bord de la barque uruguayenne "Bremen", en rade de Fort Morgan, sera faite par le côtre "Winona" qui a quitté Mobile, Ala., ce jour-ci.

Le rapport concernant la mutinerie a été télégraphié au quartier général des côtes vendré.

Obèques du lieutenant Haslehurst.

Washington, 14 juin.—Le lieutenant Leighton W. Haslehurst, qui a été tué, mardi dans un accident d'aéroplane, a été inhumé cet après-midi au Cimetière National Arlington. Les honneurs militaires ont été rendus au défunt officier.

Trois ouvriers électrocutés.

Elizabeth New Jersey, 14 juin.—Trois ouvriers ont été électrocutés ce matin, dans une des rues de la ville, lorsque le fil électrique qu'ils réparaient est venu en contact avec un câble chargé à haute tension.

Les victimes de cet accident sont restées suspendues pendant plus d'une heure au fil électrique avant de pouvoir être descendues à terre par des pompiers.

Le juge Hughes ne sera pas le "dark horse"

New York, 14 juin.—Le juge Charles E. Hughes, de la Cour Suprême des Etats-Unis, se rendant avec sa famille aux Adirondacks, où il va passer l'été, a dit à des amis qu'il a rencontré en route, qu'il s'était entièrement retiré de la politique et ne permettra sous aucune considération que l'on fasse usage de son nom comme candidat à la présidence quoiqu'en aient dit les rapports de Chicago. Le juge a loué un camp à Lake Placid pour la saison.

Train de luxe.

New York, 14 juin.—Un train de luxe spécial, de la locomotive au char d'observation, le plus beau train qui soit jamais sorti de New York, est parti d'ici aujourd'hui avec 200 délégués leurs amis et une vingtaine de journalistes, qui se rendent à Chicago pour assister à la Convention Républicaine.

Ils arriveront dans cette ville vers 11:20 heures samedi matin. Le train comprend neuf chars en acier, deux wagons-restaurant, un char buffet et six wagons-lit.

Grévistas repoussés.

Perthamboy, N. J., 14 juin.—Un millier d'ouvriers en grève ont attaqué l'usine de la American Smelting and Refining Company ce matin et ont été repoussés par une volée de coups de feu des députés-shérifs. Un des grévistas a été tué et trois autres blessés.

Le gouverneur Wilson a téléphoné de Trenton au shérif qu'il serait envoyée s'il le jugeait nécessaire.

Banque dévalisée.

Memphis, Tenn., 14 juin.—La Banque de Huntsville, Miss., a été dévalisée ce matin par quatre bandits qui, après avoir fait sauter le coffre-fort à la dynamite, sont partis en emportant 14,000 dollars.

La révolution à Cuba.

Washington, 14 juin.—On a formellement démenti aujourd'hui au département d'Etat les rapports suivant lesquels le secrétaire Knox aurait promis de rappler le plus tôt possible les navires de guerre américains actuellement mouillés dans les eaux cubaines.

Le colonel Roosevelt se rend à Chicago.

New York, 14 juin.—Le colonel Roosevelt après avoir pris la décision de se rendre à Chicago pour y diriger la lutte engagée entre ses partisans et ceux du président Taft, est parti cet après-midi à 5:30 heures par un train du New York Central.

M. Roosevelt s'est décidé très brusquement au départ, après avoir reçu de nombreux télégrammes de ses amis politiques lui mandant que sa présence à Chicago était indispensable.

Il a fait le voyage avec M. Regio H. Post, ancien gouverneur de Porto Rico.

Avant son départ M. Roosevelt a dit:

J'ai reçu un tel nombre de télégrammes de mes amis me demandant d'aller à Chicago que je juge ne pouvoir faire autrement que d'y aller.

Ils me disent que le Comité National Républicain dans le cas des délégués de la Californie, de l'Arizona, de l'Indiana et du Kentucky a commis des injustices si flagrantes, qu'il est absolument nécessaire d'établir si c'est le peuple qui a le droit de nommer ses délégués ou si ce droit pourra lui être volé par un petit groupe de politiciens professionnels.

COLLISION DE TRAINS.

Macon, Ge., 15 juin.—Un train de voyageurs de la compagnie Georgia Central a fait collision de bonne heure ce matin avec un train de marchandises, à 37 milles à l'est de Macon. L'accident a été causé par une erreur d'aiguillage. Dix-neuf voyageurs ont été blessés, dont trois mortellement.

Départ des athlètes américains pour Stockholm.

New York, 14 juin. Le vapeur "Finland" affrété spécialement pour transporter les athlètes américains qui prendront part aux Jeux Olympiques de Stockholm, est parti ce matin de New York. Ce navire a été converti en un véritable gymnase flottant, ce qui permettra aux athlètes de s'entraîner pendant la traversée.

Avant le départ le colonel Robert M. Thompson, président du Comité Américain des Jeux Olympiques a prononcé un discours recommandant aux athlètes de toujours observer une conduite digne de sportsmen.

Environ 150 athlètes américains prendront part aux Concours de Stockholm.

DEPECHEES

Télégraphiques

AU MEXIQUE.

Torreón, Mexique, 14 juin.—Des insurgés, commandés par le capitaine Pedro Otiz, sont entrés ce matin à Torreón, et ont prélevé un tribut de 500 dollars sur les négociants de la ville.

En apprenant qu'un détachement de troupes fédérales s'avancait sur Torreón les rebelles ont pris la fuite.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

"Pour les Mariages en Juin."

Venez avec votre fiancée, et choisissez ce qu'il y a de plus moderne et artistique comme styles de fantaisie qui ait jamais été mis en vente dans cette ville. Rien en fait de MEUBLES ne peut être comparé, comme qualité ou prix, à ce que nous offrons maintenant. Nous défions toute concurrence. Venez en juger par vous-même, et voyez, laissez convaincre. Châisissez ce que vous voulez que nous vous gardions en réserve et que nous assurons.

"GRATIS"

jusqu'à ce que vous en ayez besoin.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHÉ EN VILLE

AU CORNÉ DES RUES REMPARTS ET IBERVILLE. Phone N° 949

474 1/2 RUE MAGASIN. LEIGRAND. PAS DE DÉBOUCHE

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapellerie et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le dimanche soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville à deux lieues de la rue du Canal. Rue District.